

ATTESTATION DE RATTACHEMENT AU FOYER FISCAL

Je/nous soussigné(s) : Mr Babina Franck

Demeurant:..... 21 rue Guy de Maupassant, 28500 VERNOUILLET

Certifie que ma fille / ~~mon~~ fils (rayer la mention inutile) :

Nom Babina Prénom Elodie

Est rattaché(e) à mon/notre foyer fiscal pour les revenus de l'année 2020

Fait pour valoir ce que de droit,

Fait à Vernouillet, Le... 13/07/2021

Joindre la pièce d'identité

Signature(s) :



ELODIE BABINA

Salarié

CONTACT



Adresse actuelle

2 Rue des Iris
69500 Bron



Date de naissance

19 July 1998 - 22 ans



Téléphone

0669132308



E-mail

elodiebiebzy@live.fr

PRÉSENTATION

Bonjour, Je suis Elodie, je suis actuellement encore étudiante jusqu'à septembre, mais mon contrat en tant qu'ingénieur d'étude à l'INSERM débutera le 15 septembre. J'ai deux garants en CDI et la garantie visale. Je suis à la recherche d'un appartement dans le secteur de Lyon.

LOCATAIRE

Date et lieu de naissance

Le 19/07/1998 à Saint-denis

[Carte d'identité >](#)

Nationalité et Situation familiale

Nationalité Française

Ecole ou entreprise actuelle

Cdd

Revenus du locataire

1700 € net / mois

Revenus des garants

1800 € net / mois

[Bulletins Imposition](#)

Ce candidat bénéficie d'un dispositif de garantie : VISALE

[Pièces complémentaires >](#)

DOCUMENT D'UN DOSSIER DE LOCATION
INUTILISABLE POUR TOUT AUTRE USAGE



**CERTIFICAT DE SCOLARITÉ
2020/2021**

Le Président de l'Université de Rennes 1 certifie que

Madame ELODIE BABINA

Id. National : 1809005033u

N° étudiant : 17003189

Né(e) le 19/07/1998

à SAINT-DENIS (SEINE ST DENIS)

est régulièrement inscrit(e) pour l'année universitaire 2020/2021

Diplôme : Master mention bio informatique parcours bioinformatique pour la santé
Année : Master M2 mention bio informatique parcours bioinformatique pour la santé
Composante : Faculté de médecine

Fait à Rennes, le 29/06/2021
David ALIS



Adresse : 21 RUE GUY DE MAUPASSANT
VERNOUILLET (28)

Carte valable jusqu'au : 13.08.2022

délivrée le : 14.08.2012

par : SOUS-PRÉFECTURE DE DREUX (28)

Signature de l'autorité :



DOCUMENT D'UN DOSSIER DE LOCATION
INUTILISABLE POUR TOUT AUTRE USAGE

110035721 20210308



Informations concernant votre facture d'électricité

Mlle ELODIE BABINA
APP. 115
Résidence Théodore
2 RUE DES IRIS
69500 BRON

Paris, le Jeudi 04 Mars 2021

Référence client : 110035721

Bonjour,

Veillez trouver ci-joint une facture pour votre contrat d'électricité souscrit pour l'adresse 2 RUE DES IRIS 69500 BRON.

Cette facture comprend les prestations GRD Enedis (gestionnaire du réseau de distribution dans votre commune) pour la mise en service de votre compteur. Vous trouverez le détail dans votre facture, sous le libellé Frais ENEDIS : Mise en service sur un raccordement existant au 18/02/2021 pour un montant hors taxes de 13,99 €.

A quoi correspondent concrètement ces frais ?

Ces frais d'accès à l'énergie vous sont facturés par Total Direct Energie pour le compte d'Enedis. Ils correspondent à la prestation forfaitaire GRD pour vous enregistrer en tant que titulaire du compteur et rétablir, si nécessaire, son alimentation lors de l'ouverture du contrat. Ces frais de mise en service sont identiques quel que soit votre fournisseur.

Mon équipe et moi-même restons bien entendu à votre écoute. Si vous souhaitez obtenir des précisions sur cette facture, je vous invite à nous contacter par email depuis votre Espace Client sur totaldirectenergie.com ou par messagerie instantanée depuis l'Appli Total Direct Energie.

A bientôt !

David, votre conseiller Total Direct Energie

Mes contacts :

Par Internet sur totaldirectenergie.com rubrique Espace Client - Contact
Par téléphone au 09 70 80 69 69 (service gratuit + prix appel) du lundi au samedi de 9h à 19h
Par courrier à Total Direct Energie - Service Clientèle - TSA 21519 - 75901 Paris Cedex 15

Ref courrier : BS013

► mes références

Référence client : 110035721
Nom du client : Mlle ELODIE BABINA
Lieu de consommation :
2 RUE DES IRIS
69500 BRON
Référence Point De Livraison : 191 804 628 984 71
N° de Compteur : 02206210291700 - Evolué

► une question

Vous préférez nous appeler :
Nos conseillers sont à votre écoute
au 09.70.80.69.69 (service gratuit + prix appel)
du lundi au samedi de 9h00 à 19h00
Vous préférez nous écrire :
Total Direct Energie - Service Clientèle
TSA 21519 - 75901 PARIS CEDEX 15
service.client@total-directenergie.com

► en cas de panne réseau

Enedis - Gestionnaire du Réseau de Distribution
0 972 675 069

► mon avantage offre

-5% sur la consommation par rapport aux tarifs réglementés.
Remise incluse dans votre tarif Total Direct Energie.

110035721 20210308

Mlle ELODIE BABINA
APP. 115
Résidence Théodore
2 RUE DES IRIS
69500 BRON



► FACTURE DE FRAIS GRD DU 04 MARS 2021
N°106003123843

Prestations GRD Electricité	13,99 €
TVA	2,80 €
Total TTC	16,79 €

Date de prélèvement de cette facture le 09/04/2021
Cette facture peut être présentée comme justificatif de domicile

mon espace info

Ceci est votre facture de frais GRD d'électricité comprenant l'ensemble des frais, hors fourniture d'électricité, tels que les frais d'accès à l'énergie (facturés par Enedis suite à une mise en service et communs à tous les fournisseurs). Les éventuels frais complémentaires et gestes commerciaux sont également inclus dans cette facture, dont vous trouverez le détail au verso. Merci de votre confiance et de votre fidélité!

Prélèvement automatique

Référence client : 110035721
Référence Unique de Mandat :
DEMP009408768

Ce montant sera prélevé le 09/04/2021 sur le compte FR76 XX50 5XXX 010X XX69 XXX6 870, et pourra, le cas échéant, être augmenté du montant de vos impayés antérieurs ou diminué de vos avoirs.

Facture n°106003123843
Montant : 16,79 €
Titulaire du compte :
BABINA ELODIE

TOTAL DIRECT ENERGIE
TSA 20888
92894 NANTERRE CEDEX 9

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

19800007675 34110035721106003123843903870 1679

► **Détail de ma facture**

Prestations du GRD (Gestionnaire de Réseau de Distribution) HT	13,99 €
Frais ENEDIS : Mise en service sur un raccordement existant au 18/02/2021	13,99 €
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	2,80 €
TVA à 20%	2,80 €
TOTAL TTC	16,79 €

Informations sur ma facture :

Tarif non réglementé.
 TVA à Taux Normal 20% applicable à la consommation, aux services, options et prestations techniques, la CSPE et les taxes locales. TVA payée sur les débits.
 Informations sur le paiement de ma facture :
 Taux d'intérêt en cas de retard de paiement : une fois et demi le taux d'intérêt légal.
 Pénalité avec minimum de perception à 7,5 € TTC.
 Pénalité en cas de retard de remboursement au client : 7,5 € TTC.

Informations diverses :

Document à conserver pendant 5 ans.
 Prix applicables : toutes les informations sont sur www.totaledirectenergie.com.
 *Consommation Annuelle de Référence : calculée à partir des consommations antérieures transmises par Enedis (Gestionnaire de Réseau de Distribution), utilisée pour calculer le montant de vos mensualités.
 Agreez pour réduire vos consommations en consultant le site www.ademe.fr.
 Tout sur vos droits, vos droits et les économies d'énergie : Energie-Info, le service d'information des pouvoirs publics, n° vert 0900 112 212 (appel gratuit depuis une ligne fixe) ou www.energie-info.fr.
 Pour toute réclamation, contactez votre service clientèle. La procédure est précisée dans votre contrat.
 Vous pouvez nous transmettre votre avis (note de client) sur www.totaledirectenergie.com rubrique Espace Client ou par téléphone au 0 970 80 09 09 (prix d'un appel local) au plus tard 10 jours avant la date de votre prochaine facture.
 En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de Total DirectEnergie n'a pas permis de régler le différend dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur Internet sur <http://www.energie-mediateur.fr/> ou par courrier à l'adresse Médiateur National de l'Énergie - Libre réponse P 89232 - 75442 Paris Cedex 08.

Comment payer votre facture ?

Conformément à votre demande, vous êtes en **prélèvement automatique**.

En cas de **changement de coordonnées bancaires** ou en cas d'**incident de paiement** :
 Veuillez contacter votre service clientèle.

○ VEUILLEZ DÉCOUPER SELON LES POINTILLES
 ○ NE JOIGNEZ AUCUNE CORRESPONDANCE

DOCUMENT D'INUTILISABLE POUR TOUT AUTRE USAGE

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2021

>>> Suite de votre avis

Soled d'impôt sur les revenus 2020 :.....

482

TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER.....

482

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵.....

39947

Revenus exonérés

Heures supplémentaires.....

Déclarées
Nettes

Déclar. 1
60
54

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2021, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :

Plafond total de 2019.....

Déclar. 1
15810

Déclar. 2
15810

Enfant(1)
0

Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....

3923

3923

0

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....

+ 3973

+ 3973

+ 0

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....

+ 4052

+ 4052

+ 0

Plafond calculé sur les revenus de 2020.....

+ 4114

+ 4114

+ 4114

Plafond pour les cotisations versées en 2021.....

= 16062

= 16062

= 4114

DOCUMENT D'UN DOSSIER DE LOCATION
INUTILISABLE POUR TOUT AUTRE USAGE

Détail des revenus	Déclar. 1	Déclar. 2	Enfant(1)	Total
Salaires.....	38781		30	
Heures supplémentaires non exonérées.....	0			
Total des salaires et assimilés ²	38781		30	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 3878			
Déduction minimale.....			30	
Pensions d'invalidité.....		5544		
Abattement spécial de 10%.....		- 554		
Salaires, pensions, rentes nets.....	34903	4990	0	39893
Revenu brut global.....				39893
Revenu imposable.....				39893
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				1615
Décote.....				- 558
Impôt avant réductions d'impôt.....				1057
REDUCTIONS D'IMPOT ^{15 18}	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	1	1		
Montant de la réduction d'impôt.....			183	
Total des réductions d'impôt ²⁰.....				- 183
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				874
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2020 dû ⁵³ :				874
Retenue à la source prélevée en 2020 par vos verseurs de revenus.....				- 392
Suite en page suivante >>>				

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				
M						1			2.5

DOCUMENT D'UN DOSSIER DE LOCATION
INUTILISABLE POUR TOUT AUTRE USAGE

IMPÔT SUR LES REVENUS DE L'ANNÉE 2020
AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE ÉTABLI EN 2021

POUR JUSTIFIER DE VOS REVENUS ET CHARGES AUPRÈS DES TIERS

Retrouvez cet avis
sur impots.gouv.fr
Pour vos démarches,
pas besoin d'original :
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis

M BABINA FRANCK
OU MME BABINA SAADA
21 RUE GUY DE MAUPASSANT
28500 VERNOUILLET

Vos références

Numéro fiscal

Déclarant 1 (C) : 0238955842489
Déclarant 2 (C) : 0854093281216

Référence du document : 21 B1 2271784 71
Adresse d'imposition au 01/01/2021 :
21 RUE GUY DE MAUPASSANT
28500 VERNOUILLET

Numéro FIP 280 47 78 7800307789 3
Numéro d'ordre : 1
Date d'établissement : 15/05/2021

Vos contacts

 Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur
impots.gouv.fr

 Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique
« Contact »)

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme qu'il vous reste à payer

482,00 €

Cette somme vous sera prélevée à compter de
septembre 2021 selon un échéancier qui vous sera
précisé sur votre avis d'impôt.

Revenu fiscal de référence : 39 947
Nombre de parts : 2.5

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...) rendez-vous sur
le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2022 (dans les conditions prévues aux articles R 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.*

PROMILL

ROUTE N 12

26410 SERVILLE

SIRET 483669271 00015

APE/NAF 2830Z

Conv. coll. CONVENTION COLLECTIVE DE LA METALLURGIE
D'EURE ET LOIR

N° Séc. Soc. 1720493066193 51 Matricule 3046

Ancienneté 0 an(s) et 5 mois

Niveau IV II ETAM

Emploi TECHNICIEN DE MAINTENANCE

Qualification

Département

Catégorie E.T.A.M HEURES Coef. 270

BULLETIN DE PAIE

Période du 01/04/21 au 30/04/21
Paie le 30/04/21 par Virement

M BABINA FRANCK
21 RUE GUY DE MAUPASSANT
28500 VERNOUILLET

Designation	Nombre	Base	Taux salarial	Part salariale		Part employeur
				Gain	Retenue	
Heures normales	151,67	13,000		1971,71		
Heures structurelles 125%	10,83	13,000	125,000	175,99		
TOTAL BRUT				2147,70		
SANTE						
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès		2147,700			0,00	150,34
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès		2147,700	0,308		0,00	0,00
Complémentaire Santé		2147,700			6,61	26,46
ACCIDENTS DE TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES					0,00	32,00
RETRAITE						
Sécurité Sociale plafonnée		2147,700	6,900			
Sécurité Sociale déplafonnée		2147,700	0,400		148,19	183,63
Complémentaire Tranche 1		2147,700	4,010		8,59	40,81
FAMILLE						
ASSURANCE CHOMAGE					86,12	129,08
Chômage		2147,700			0,00	74,10
APEC		2147,700			0,00	
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR					0,00	
COTISATIONS STATUTAIRES OU PREVUES PAR LA CONV. COLL.		2147,700			0,00	90,20
CSG déductible de l'impôt sur le revenu		26,460			0,00	0,00
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu		2147,700			0,00	85,81
CSG/CRDS sur HS non déductible de l'im'pot sur le revenu		1963,665	6,800		0,00	2,12
EXONERATIONS DE COTISATIONS EMPLOYEUR		1963,665	2,900		133,53	28,99
Réduction de cotisations salariales		175,990	-11,310	19,90	56,95	0,00
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS		175,990	-11,310	19,90	16,77	0,00
Exonération fiscale sur HS/HC					0,00	-279,61
Chèque Restaurant	21,00	5,000	40,000		175,99	563,93
Prime de Transport	24,00	3,937			42,00	
				94,49		

Les éléments variables sont calculés du 15/03/21 au 18/04/21

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU 1763,33

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie 34,27

Impôt sur le revenu		Basé	Taux de prélèvement à la source	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source		1608,57	2,50	40,21
Net payé en euros 1723,12				
Allègement des cotisations employeur 447,13				
Total versé par l'employeur 2711,63				

Cumuls	Salaires brut	Charges salariales	Charges patronales	Avantages en nature	Net imposable	Heures travaillées	Heures supplémentaires
Période	2147,70	436,86	563,93	0,00	1608,57	162,50	10,83
Année	8678,91	1766,20	2336,93	0,00	6506,15	650,00	43,32

Compteurs	Pris	Restant	Acquis
Congés	0,0000	-3,0000	8,8320
Congés ancienneté	0,0000	0,0000	0,0000
RTT	0,0000	20,5602	5,6240
Autres	0,0000	0,0000	

Dates de congés
Du Au
Du Au
Du Au

© Sage

Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr rubrique cotisations sociales. Pour vous aider à faire valoir vos droits,

DOCUMENT INUTILE

PROMILL

ROUTE N 12

28410 SERVILLE

SIRET 483689271 00015

APE/NAF 2830Z

Conv. coll. CONVENTION COLLECTIVE DE LA METALLURGIE
D'EURE ET LOIR

N° Séc. Soc. 1720493066189 51 Matricule 3048

Ancienneté 0 an(s) et 0 mois

Niveau IV II ETAM

Emploi TECHNICIEN DE MAINTENANCE

Qualification

Département

Coef. 270

Catégorie E.T.A.M HEURES

BULLETIN DE PAIE

Période du 01/05/21 au 31/05/21
Paiement le 31/05/21 par Virement

M BABINA FRANCK

21 RUE GUY DE MAUPASSANT

28500 VERNOUILLET

Désignation	Nombre	Base	Taux salarial	Part salarié		Part employeur
				Gain	Retenu	
Heures normales	151,67	13,000		1971,71		
Heures structurelles 125%	10,83	13,000	125,000	175,99		
Absence RTT	3,75	13,000			48,75	
Congés RTT				14,75		
Prime semestrielle				826,05		
TOTAL BRUT				2973,75		
SANTE						
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès		2973,750			0,00	208,16
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès					0,00	0,00
Complémentaire Santé		2973,750	0,000		9,16	36,64
ACCIDENTS DE TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES		2973,750			0,00	44,31
RETRAITE						
Sécurité Sociale plafonnée		2973,750	6,900		205,19	254,26
Sécurité Sociale déplafonnée		2973,750	0,400		11,90	56,50
Complémentaire Tranche 1		2973,750	4,010		119,24	178,72
FAMILLE						
ASSURANCE CHOMAGE						
Chômage		2973,750			0,00	102,59
APEC		2973,750			0,00	124,90
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR						
APEC		2973,750			0,00	0,00
COTISATIONS STATUTAIRES OU PREVUES PAR LA CONV. COLL.						
CSG déductible de l'impôt sur le revenu		2973,750	36,640		0,00	118,83
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu		2973,750	0,000		0,00	2,93
CSG/CRDS sur HS non déductible de l'im'pot sur le revenu		2785,439	6,800		169,41	0,00
EXONERATIONS DE COTISATIONS EMPLOYEUR		2785,439	2,900		80,78	0,00
Réduction de cotisations salariales		175,990	-11,310	19,90		0,00
		172,910	9,700		16,77	0,00
					0,00	167,60
						0,00
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS					592,65	1335,59
Exonération fiscale sur HS/HC						175,99
Chèque Restaurant	17,00	5,000	40,000		34,00	
Prime de Transport	18,00	3,937		70,87		

Les éléments variables sont calculés du 19/04/21 au 16/05/21

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU 2398,07

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie 48,32

Impôt sur le revenu	Base	Taux de prélèvement à la source	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source	2282,76	2,50	57,07

Cumuls	Salaires brut	Charges salariales	Charges patronales	Avantages en nature	Net imposable	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Net payé en euros
Période	2973,75	612,55	1335,59	0,00	2282,76	162,50	10,83	2341,00
Année	11652,66	2378,75	3672,52	0,00	8788,91	812,50	54,15	

Compteurs	Pris	Restant	Acquis
Congés	0,0000	3,0000	10,9150
Congés ancienneté	0,0000	0,0000	0,0000
RTT	0,0000	0,0000	0,0000
Autres		0,0000	

Dates de congés	
Du	Au
Du	Au
Du	Au

© Sage
Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr rubrique cotisations sociales. Pour vous aider à faire valoir vos droits, consultez ce bulletin de paie avec bulletin de droits.

DOCUMENT INUTILE POUR TOUT AUTRE USAGE

PROMILL
ROUTE N 12
28410 SERVILLE
SIRET 483669271 00015 APE/NAF 2830Z

BULLETIN DE PAIE

Période du 01/06/21 au 30/06/21
Paiement le 30/06/21 par Virement

Conv. coll. CONVENTION COLLECTIVE DE LA METALLURGIE
D'EURE ET LOIR
N° Séc.Soc. 1720493066189 51 Matricule 3046
Ancienneté 0 an(s) et 7 mois
Niveau IV II ETAM
Emploi TECHNICIEN DE MAINTENANCE
Qualification
Département Coef. 270
Catégorie E.T.A.M HEURES

M BABINA FRANCK
21 RUE GUY DE MAUPASSANT
28500 VERNOUILLET

Désignation	Nombre	Base	Taux salarial	Part salarié		Part employeur
				Gain	Retenu	
Heures normales	151,67	13,000		1971,71		
Heures structurelles 125%	10,83	13,000	125,000	175,99		
Absence RTT						
Congés RTT	11,25	13,000		146,25	146,25	
TOTAL BRUT				2147,70		
SANTE		2147,700			0,00	150,34
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès					0,00	0,00
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès		2147,700	0,308		6,61	26,46
Complémentaire Santé		2147,700			0,00	32,00
ACCIDENTS DE TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES						
RETRAITE		2147,700	6,900		148,19	183,63
Sécurité Sociale plafonnée		2147,700	0,400		8,59	40,81
Sécurité Sociale déplafonnée		2147,700	4,010		86,12	129,08
Complémentaire Tranche 1		2147,700			0,00	74,10
FAMILLE						
ASSURANCE CHOMAGE		2147,700			0,00	90,20
Chômage		2147,700			0,00	0,00
APEC		2147,700			0,00	85,81
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR		2147,700			0,00	2,12
COTISATIONS STATUTAIRES OU PREVUES PAR LA CONV. COLL.		2147,700			0,00	28,99
CSG déductible de l'impôt sur le revenu		1963,665	6,800		133,53	0,00
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu		1963,665	2,900		56,95	0,00
CSG/CRDS sur HS non déductible de l'impôt sur le revenu		175,990	-11,310	19,90		0,00
EXONERATIONS DE COTISATIONS EMPLOYEUR		172,910	9,700		16,77	0,00
Réduction de cotisations salariales		175,990	-11,310	19,90	0,00	-279,82
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS					416,96	563,72
Exonération fiscale sur HS/HC					175,99	
Chèque Restaurant	15,00	5,000	40,000		30,00	
Prime de Transport	23,00	3,937		90,55		

Les éléments variables sont calculés du 17/05/21 au 20/06/21

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU 1771,39
dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie 34,22

Impôt sur le revenu	Base	Taux de prélèvement à la source	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source	1608,57	2,50	40,21

Cumuls	Salaires bruts	Charges salariales	Charges patronales	Avantages en nature	Net imposable	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Net payé en euros
Période	2147,70	436,86	563,72	0,00	1608,57	162,50	10,83	1731,18
Année	13800,36	2815,61	4236,24	0,00	10397,48	975,00	64,98	1731,18

Compteurs	Pris	Restant	Acquis
Congés	0,0000	8,0000	2,0830
Congés ancienneté	0,0000	0,0000	0,0000
RTT	11,2500	16,8082	5,6240
Autres		0,0000	

Dates de congés

Du Au
Du Au
Du Au

Net payé en euros	1731,18
Allègement des cotisations employeur	447,34
Total versé par l'employeur	2711,42

© Sage

Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr

DOCUMENT INUTILE POUR TOUT AUTRE USAGE

Dossier suivi par : Corinne PARETI
E-mail : Corinne.Pareti@inserm.fr

FICHE DE FINANCEMENT
CONTRAT A DUREE DETERMINEE
FINANCE SUR DES RESSOURCES EXTERNES

AFFECTATION UNITE: U1208
NOM DU DIRECTEUR : Colette Dehay

CONVENTION / CONTRAT DE RECHERCHE – INSERM :

Intitulé de la convention	NeoRepair	ProgenID
Nom du bénéficiaire de la convention	Olivier Raineteau	Olivier Raineteau
Signé(e) le	19/10/2017	01/10/18
Durée de la convention	53 mois	50 mois
N° de projet	R17120CC - RPV17019CCA	R18148CC - RPV18022CCA
Durée	30,32 % - 4 mois (01/09/2021 au 31/12/2021)	69,68 % - 9 mois (01/01/2022 au 30/09/2022)

Bénéficiaire du CDD : Elodie BABINA
Date de début souhaitée du CDD (*) : 01/09/2021 au 30/09/2022

(*) La DR se réservant le droit de la modifier.

Délai de mise en place : **2 mois à compter de la réception du dossier complet.**

Durée du contrat de travail : 1 an et 1 mois
Niveau de rémunération souhaitée : 2 096,67 € euros Brut
Fonction occupée : IE
Lieu d'exercice de l'activité (si différent de l'unité) : U1208
BAP : A **Famille Prof. :** <https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/referens/>

CSS (Commission Scientifique Spécialisée) pour CDD Chercheur :

Signature du
Directeur de l'unité

Signature du bénéficiaire
de la convention de recherche

Signature de
l'agent



LISTE DES PIÈCES À FOURNIR CDD

Nom et Prénom : **BABINA Elodie**

N° Unité de recherche :

1208

Equipe :

RAINETEAU

Durée :

13 mois

1. Informations générales :

- Notice Individuelle
- Carte nationale d'identité ou passeport
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
- Candidat étranger hors CEE : Carte de séjour et autorisation de travail en cours de validité.
- Bulletin n°2 du casier judiciaire à compléter (ce document sera envoyé directement par l'INSERM)
- Attestation** de Sécurité Sociale (attestation vitale)
- Certificat de cessation de paiement délivré par votre précédent employeur (si public)
- Attestation du service national pour les hommes nés avant 1979 ou de l'attestation de participation à la journée d'appel pour les hommes nés à partir de 1979 et pour les femmes nées à partir de 1983.

2. Profil :

- Curriculum Vitae à jour des dernières expériences.
- Diplôme en rapport avec le recrutement, traduit en français le cas échéant.
- L'imprimé « Parcours professionnel antérieur » (avec copie de tous les certificats de travail mentionnés)
- Profil de poste (à remplir par la personne en charge du recrutement)

3. Financement

- Fiche de financement
- Copie de la convention de recherche (à fournir par l'unité de recherche ou le laboratoire)

4. Visite médicale :

- Visite médicale : le certificat médical sera établi par un médecin généraliste agréé (liste des médecins agréés disponible auprès du service RH ou du secrétariat du laboratoire). Les honoraires sont pris en charge par l'Inserm. Demander une facture au médecin et la transmettre avec le dossier (**ne pas utiliser la carte vitale**).
- Reçu de paiement original pour remboursement des honoraires avancés

5. Le supplément familial de traitement (le cas échéant):

- Imprimé supplément familial.
- Livret de famille
- Attestation délivrée par l'employeur de votre conjoint certifiant qu'il ne bénéficie pas du supplément familial de traitement ou date à laquelle il n'en a plus bénéficié.
- Attestation sur l'honneur certifiant que votre conjoint n'est pas salarié ou qu'il exerce une profession libérale.
- Extrait de jugement de divorce vous confiant la garde de votre (vos) enfant(s).
- Certificat(s) de scolarité de votre (vos) enfant(s) de plus de 16 ans

6. Remboursement partiel des titres de transport (le cas échéant):

- Le formulaire de demande de remboursement partiel des titres de transport utilisés pour les trajets résidence habituelle / lieu de travail et pièces justificatives.

NOTICE INDIVIDUELLE

Nom usuel : Babina
Prénoms : Elodie
Date de naissance : 19/07/1998
Nationalité : Française
Etranger : Date d'entrée en France :

Nom de jeune fille :
Lieu : St Denis

Adresse :

Adresse : 21 rue Guy de Maupassant
Code postal : 28500 Ville: Vernouillet
Téléphone : 0669132308
N° de sécurité sociale :
Mail : elodiebabina @ gmail.com

Situation de famille : Célibataire

Enfants :

Nom	Prénom	Date de naissance

Mode de paiement : Joindre impérativement un RIB (Relevé d'Identité Bancaire)

Banque CCP { Nom de la banque : Caisse d'épargne
Nom de l'agence : Caisse d'épargne Loire-Centre Deux
Numéro de compte : 04286960668

Je soussigné(e), certifie l'exactitude des renseignements énumérés ci-dessus, et m'engage à vous informer de toutes modifications de ces rubriques.

Fait à Bron , le 22 juin 2021
Signature

BULLETIN N°2 DU CASIER JUDICAIRES

LE BULLETIN CI-APRES DEVRA ETRE
REPLI PAR VOS SOINS

L'INSERM TRANSMETTRA CE BULLETIN
AU SERVICE DU CASIER JUDICAIRES NATIONAL

N'oubliez pas de préciser :

- Le nom de jeune fille de votre mère,
- Le numéro d'arrondissement pour les personnes nées à Paris, Marseille ou Lyon

<p>DESTINATAIRE</p> <p><input type="checkbox"/> CASIER JUDICAIRES NATIONALE 44079 NANTES CEDEX 01</p> <p><input type="checkbox"/> PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE du lieu de naissance si ce lieu est situé dans les DOM-TOM</p>	<p>BULLETIN N°2 DU CASIER JUDICAIRES</p>	<p>CADRE RESERVE au Casier judiciaire national</p>
--	--	---

(Etat civil complet)

Nom : Babina
Prénoms : Elodie
Nom d'époux :

(s'il y a lieu)

Né(e) le : 19/07/1998
à : St Denis 93

(n° de Départ.)

DOM-TOM ou
Pays étranger :

Sexe : Féminin

De : Babina Franck et de

(nom et prénom du père)

Messafri Sada

(nom et prénom de la mère)

**RETOUR (à remplir par l'organisme
requérant)**

INSERM DR Rhône-Alpes, Auvergne
Centre Hospitalier du Vinatier
Bâtiment 452 - 95 Boulevard Pinel

<p>MOTIF DE LA DEMANDE</p> <p>(obligatoire – art. R 80 Code de procédure Pénale) Agents non titulaires de l'état (décret 86-83 du 17 janvier 1986)</p>	<p>REFERENCS DE L'AUTORITE REQUERANTE :</p> <p>Institut Nationale de la Santé et de la Recherche Médicale, Etablissement public à caractère scientifique et technologique placé sous la tutelle des ministères de la Recherche et de la Santé</p>	<p>AUTORITE REQUERANTE</p> <p>(cachet – date – signature)</p>
---	--	--

Dossier suivi par : Corinne PARETI
E-mail : Corinne.Pareti@inserm.fr

FICHE DE FINANCEMENT
CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE
FINANCÉ SUR DES RESSOURCES EXTERNES

AFFECTATION UNITE: U 1208
NOM DU DIRECTEUR : Colette DEHAY

CONVENTION / CONTRAT DE RECHERCHE – INSERM :

Intitulé de la convention : ANR PROGENID et ANR NEOREPAIR (Voir fichier joint)
Nom du bénéficiaire de la convention :
Signé(e) le :
Durée de la convention :
N° de projet : n°

Bénéficiaire du CDD : BABINA Elodie

Date de début souhaitée du CDD (*) : 01.09.2021

(*) La DR se réservant le droit de la modifier.

Délai de mise en place : **2 mois à compter de la réception du dossier complet.**

Durée du contrat de travail : du 15/09/2021 au 14/10/2022

Niveau de rémunération souhaitée : 2 096,67 € euros Brut

Fonction occupée : Ingénieur d'étude

Lieu d'exercice de l'activité (si différent de l'unité) : U1208

BAP : A **Famille Prof. :**
(<http://referens.univ-poitiers.fr/version/men/dcp.asp>).

CSS (Commission Scientifique Spécialisée) pour CDD Chercheur :

Signature du
Directeur de l'unité

Signature du bénéficiaire
de la convention de recherche

Signature de
l'agent

Remettez ce certificat à votre bailleur pour activer la caution Visale.

Ce document ne revêt pas de valeur contractuelle

VISALE. 
CONNECTE EMPLOI ET LOGEMENT

ActionLogement 

ACTION LOGEMENT SE PORTE CAUTION Visa n°V10289007351 attribué le 06/07/2021

Action Logement certifie que le(s) candidat(s) mentionné(s) ci-dessous bénéficie(nt) de la garantie Visale :

Prénom : Elodie, Mélissa
Nom : BABINA

Ce visa est valable jusqu'au 04/10/2021, pour une signature du bail au plus tard à cette date, pour un loyer mensuel charges comprises d'un montant maximum de :

- 923,70 €

Le contrat de cautionnement du bailleur, qui active sa garantie, doit être souscrit avant la signature du bail. L'entrée dans le logement doit avoir lieu au plus tard le 1er du mois suivant la fin de validité du visa.

Pour Action Logement Services



Afin de faciliter l'accès au logement des jeunes de moins de 30 ans, des salariés nouvellement embauchés ou en mobilité professionnelle, Action Logement, a créé la garantie Visale, avec un double objectif : permettre au candidat locataire de renforcer son dossier lors de sa recherche de logement et sécuriser le bailleur lors de la mise en location de son bien.

Visale, une garantie



COMPLÈTE

- Une couverture en cas :
- d'impayés de loyers + charges*
 - de dégradations locatives**
 - de procédures de recouvrement.



GRATUITE

Une caution 100% gratuite pour le propriétaire et le locataire.



FIABLE

Un locataire certifié par Action Logement, acteur de référence du logement en France depuis 60 ans.



SIMPLE

Un site pour réaliser et suivre toutes vos démarches en ligne : de la souscription à la déclaration d'impayés.

Bailleur, comment activer votre garantie

C'est rapide ! 5 minutes suffisent !

1

Je me rends sur visale.fr et crée mon espace bailleur sécurisé

2

Je saisis le numéro de visa figurant en haut de ce document et le nom d'un des cotitulaires

3

J'obtiens mon contrat de cautionnement immédiatement et sans pièce justificative

4

Je signe le bail avec mon futur locataire

5

Je loue mon logement en toute sérénité

Pour plus d'informations, des conseillers sont à votre disposition au 0970 800 800 et sur visale.fr

*Dans la limite de 36 mensualités impayées de loyers et charges pour un logement du parc privé.

**Prise en charge des dégradations locatives dans la limite de 2 mois de loyers et charges inscrits au bail pour les logements relevant du parc locatif privé. Visale est un dispositif créé à l'initiative des Partenaires Sociaux d'Action Logement et institué par la convention quinquennale du 02/12/2014. Action Logement, représenté par des employeurs et des salariés, gère paritairement la PEEC (Participation des Employeurs à l'Effort de Construction) en faveur des entreprises et des salariés. La marque Visale est déposée par l'APAGL pour le compte d'Action Logement. Voir conditions sur le site www.visale.fr.



THEODORE

2 Rue des Iris -
69500 BRON
Tel: 04 72 78 91 17
Fax: 0472 78 92 11

APE : 5520Z
SIRET : 437 568 009 004 88

QUITTANCE ETHEODOR - 2021-05-0027

Date : 01/05/2021
Code Client : 000971
115 Studio 18 m² est
Séjour du 04/02/2021 au 01/08/2021 N° RF5KG223
Période facturée mai 2021
Occupant BABINA

Mademoiselle °BABINA
Elodie
RESIDENCE THEODORE
5 RUE DES IRIS
69500 BRON
France

Document libellé en Euros - Aucun escompte ne sera accordé pour paiement avant l'échéance. - TVA acquitée sur les débits -
Tout incident de paiement est passible de pénalités de retard. Le montant des pénalités résulte de l'application aux sommes restant dues d'un taux égal à trois fois le
taux d'intérêt légal au moment de l'incident sauf mention contractuelle contraire

Date	Référence	Désignation	Qté	Prix. Unit	Prix Total
01/05/2021->31/05/2021	TOM	TOM MENSUELLE	1 (31N)	3,00	3,00
01/05/2021->31/05/2021	000095	Studio 18m ² nord-PROMO STAGIAIRE	1 (31N)	405,00	405,00

Liste des Règlements

5 mai 21 N°020238 - Prèlevement 408,00

Total HT	370,91
TVA	37,09
Total TTC	408,00
Règlement	408,00
Solde	0,00 EUR

Merci d'établir et d'envoyer votre règlement directement aux nom et adresse mentionnés en haut de ce document

TITULAIRE DU COMPTE : THEODORE

NOM DE L'AGENCE : CCM LYON BELLECOUR SAINT JEAN

code banque	code guichet	numéro de compte	clé RIB
10278	07301	00021681001	22

Exploitant Hôtelier		TVA		
		Taux	Base HT	Montant
C.CAMPUS - SAS capital 1 000 000 € 42 Quai Rambaud 69002 LYON RCS : 437 568 009 RCS LYON TVA Intra. : FR 32437568009 - APE 5520Z		10	370,91	37,09

Papillon à joindre à votre règlement

Etablissement ETHEODOR

N° Client 000971
Date Facture 01/05/2021
N° Facture 2021-05-0027
Montant TTC 408,00
Solde 0,00 EUR



THEODORE

2 Rue des Iris -
69500 BRON
Tel: 04 72 78 91 17
Fax: 0472 78 92 11

APE : 5520Z
SIRET : 437 568 009 004 88

QUITTANCE ETHEODOR - 2021-06-0025

Date : 01/06/2021
Code Client : 000971
115 Studio 18 m² est
Séjour du 04/02/2021 au 01/08/2021 N° RF5KG223
Période facturée juin 2021
Occupant BABINA

Mademoiselle °BABINA
Elodie
RESIDENCE THEODORE
5 RUE DES IRIS
69500 BRON
France

Document libellé en Euros - Aucun escompte ne sera accordé pour paiement avant l'échéance. - TVA acquitée sur les débits -
Tout incident de paiement est passible de pénalités de retard. Le montant des pénalités résulte de l'application aux sommes restant dues d'un taux égal à trois fois le
taux d'intérêt légal au moment de l'incident sauf mention contractuelle contraire

Date	Référence	Désignation	Qté	Prix. Unit	Prix Total
01/06/2021->30/06/2021	TOM	TOM MENSUELLE	1 (30N)	3,00	3,00
01/06/2021->30/06/2021	000095	Studio 18m ² nord-PROMO STAGIAIRE	1 (30N)	405,00	405,00

Liste des Règlements

5 juin 21 N°020356 - Prèlevement 408,00

Total HT	370,91
TVA	37,09
Total TTC	408,00
Règlement	408,00
Solde	0,00 EUR

Merci d'établir et d'envoyer votre règlement directement au nom et adresse mentionnés en haut de ce document

TITULAIRE DU COMPTE : THEODORE

NOM DE L'AGENCE : CCM LYON BELLECOUR SAINT JEAN

code banque	code guichet	numéro de compte	clé RIB	
10278	07301	00021681001	22	
Exploitant Hôtelier		TVA		
C.CAMPUS - SAS capital 1 000 000 € 42 Quai Rambaud 69002 LYON RCS : 437 568 009 RCS LYON TVA Intra. : FR 32437568009 - APE 5520Z		Taux	Base HT	Montant
		10	370,91	37,09

Papillon à joindre à votre règlement

Etablissement ETHEODOR

N° Client 000971
Date Facture 01/06/2021
N° Facture 2021-06-0025
Montant TTC 408,00
Solde 0,00 EUR



THEODORE

2 Rue des Iris -
69500 BRON
Tel: 04 72 78 91 17
Fax: 0472 78 92 11

APE : 5520Z
SIRET : 437 568 009 004 88

QUITTANCE ETHEODOR - 2021-07-0024

Date : 01/07/2021
Code Client : 000971
115 Studio 18 m² est
Séjour du 04/02/2021 au 01/08/2021 N° RF5KG223
Période facturée juillet 2021
Occupant BABINA

Mademoiselle °BABINA
Elodie
RESIDENCE THEODORE
5 RUE DES IRIS
69500 BRON
France

Document libellé en Euros - Aucun escompte ne sera accordé pour paiement avant l'échéance. - TVA acquitée sur les débits -
Tout incident de paiement est passible de pénalités de retard. Le montant des pénalités résulte de l'application aux sommes restant dues d'un taux égal à trois fois le
taux d'intérêt légal au moment de l'incident sauf mention contractuelle contraire

Date	Référence	Désignation	Qté	Prix. Unit	Prix Total
01/07/2021->31/07/2021	TOM	TOM MENSUELLE	1 (31N)	3,00	3,00
01/07/2021->31/07/2021	000095	Studio 18m ² nord-PROMO STAGIAIRE	1 (31N)	405,00	405,00

Liste des Règlements

5 juil. 21 N°020579 - Prèlevement 408,00

Total HT	370,91
TVA	37,09
Total TTC	408,00
Règlement	408,00
Solde	0,00 EUR

Merci d'établir et d'envoyer votre règlement directement aux nom et adresse mentionnés en haut de ce document

TITULAIRE DU COMPTE : THEODORE

NOM DE L'AGENCE : CCM LYON BELLECOUR SAINT JEAN

code banque	code guichet	numéro de compte	clé RIB	
10278	07301	00021681001	22	
Exploitant Hôtelier		TVA		
C.CAMPUS - SAS capital 1 000 000 € 42 Quai Rambaud 69002 LYON RCS : 437 568 009 RCS LYON TVA Intra. : FR 32437568009 - APE 5520Z		Taux	Base HT	Montant
		10	370,91	37,09

Papillon à joindre à votre règlement

Etablissement ETHEODOR

N° Client 000971
Date Facture 01/07/2021
N° Facture 2021-07-0024
Montant TTC 408,00
Solde 0,00 EUR

CLUB OMNISPORTS DE VERNOUILLET

Activités de clubs de sports
Esplanade du 8 mai 1945
28500 VERNOUILLET

SIRET : 31835300000017
CODE APE : 9312Z

mars 2021

Période d'emploi : du 01/03/2021 au 31/03/2021

N° assuré social	1911093066335 40	Taux horaire	
Emploi	Personnel non cadre	Coefficient	
Qualification	ENTRAINEUR	Indice de départ	
Convention	2511 - CCN du sport	Valeur du point	
% ancienneté	Groupe 4	Points d'ancienneté	
Points compétence	3	Complément minimum conventionnel	

Monsieur Jean Pierre BABINA

21 rue Maupassant
28500 VERNOUILLET

Date du paiement : 31/03/2021

Mode de paiement :

Éléments	Quantité ou base	Montant
SALAIRE		
Prime d'ancienneté	151.67	2 144.47
Retenues pour Chômage partiel réduction d covid19 du 01-03-21 au 31-03-21	96.17	-1 392.73
SALAIRE BRUT		803.75

Cotisations et contributions sociales	Base	Taux salarial	Part salarié	Part employeur
SANTE				
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	803.75			56.26
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès Tranche 1	1 990.51	0.29	5.77	5.77
Complémentaire Santé	3 428.00	0.41	14.19	17.35
ACCIDENTS DU TRAVAIL - MALADIES PROFESSIONNELLES	803.75			12.86
RETRAITE				
Sécurité Sociale plafonnée	803.75	6.90	55.46	68.72
Sécurité Sociale déplafonnée	803.75	0.40	3.22	15.27
Complémentaire Tranche 1	803.75	4.01	32.23	48.31
FAMILLE	803.75			27.73
ASSURANCE CHÔMAGE				
Chômage	803.75			33.76
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				16.84
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	811.01	6.80	55.15	
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	811.01	2.90	23.52	
CSG revenu de remplacement	1 166.00	3.80	44.31	
CRDS revenu de remplacement	1 166.00	2.90	33.81	
EXONERATIONS DE COTISATIONS				-56.83
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS			267.66	246.04
RETENUES ET REMBOURSEMENTS DIVERS				
Indemnité d'Activité Partielle Nb heures : 96.17 Taux : 10.14			975.16	
Complément Indemnité Activité Partielle			211.60	

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU

1 722.85

Dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie

Impôt sur le revenu	Base	Taux personnalisé Taux non personnalisé	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source	1 797.53	3.20	57.52

Net payé en euros

1 665.33

Allègement de cotisations employeur	119.52
Total versé par l'employeur	1 049.79

CUMULS ANNUELS

Brut	Cotisations	Net imposable	Base plafonnée	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Part Patronale
2 903.63	878.36	5 394.72	2 903.63	200.50	0.00	874.93

Ce bulletin doit être conservé sans limitation de durée. Pour en savoir plus sur le bulletin de paie : www.service-public.fr
Pour accéder à votre espace Compte Personnel d'Activité : www.moncompteactivite.gouv.fr

3.00.96

BULLETIN DE PAIE

avril 2021

CLUB OMNISPORTS DE VERNOUILLET

Activités de clubs de sports
Esplanade du 8 mai 1945
28500 VERNOUILLET

SIRET : 3183530000017
CODE APE : 9312Z

avril 2021

Période d'emploi : du 01/04/2021 au 30/04/2021

N° assuré social	1911093066335 40	Taux horaire	
Emploi	Personnel non cadre	Coefficient	
Qualification	ENTRAINEUR	Indice de départ	
Convention	2511 - CCN du sport Groupe 4	Valeur du point	
% ancienneté	3	Points d'ancienneté	
Points compétence		Complément minimum conventionnel	

Monsieur Jean Pierre BABINA

21 rue Maupassant
28500 VERNOUILLET

Date du paiement :	30/04/2021
Mode de paiement :	

Eléments	Quantité ou base	Montant
SALAIRE	151.67	2 144.47
Prime d'ancienneté		52.01
Retenues pour Chômage partiel réduction d covid19 du 03-04-21 au 30-04-21	88.00	-1 255.09
Retenues pour congés payés... du 01-04-21 au 02-04-21	11.67	-169.00
Congés payés	11.67	169.00
SALAIRE BRUT		941.39

Cotisations et contributions sociales	Base	Taux salarial	Part salarié	Part employeur
SANTE				
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	941.39			65.90
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès Tranche 1	2 011.54	0.29	5.83	5.83
Complémentaire Santé	3 428.00	0.41	14.19	17.35
ACCIDENTS DU TRAVAIL - MALADIES PROFESSIONNELLES	941.39			15.06
RETRAITE				
Sécurité Sociale plafonnée	941.39	6.90	64.96	80.49
Sécurité Sociale déplafonnée	941.39	0.40	3.77	17.89
Complémentaire Tranche 1	941.39	4.01	37.75	56.57
	941.39			32.48
FAMILLE				
ASSURANCE CHÔMAGE				
Chômage	941.39			39.54
				19.72
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	946.29	6.80	64.34	
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	946.29	2.90	27.44	
CSG revenu de remplacement	1 051.42	3.80	39.95	
CRDS revenu de remplacement	1 051.42	2.90	30.49	
EXONERATIONS DE COTISATIONS				-66.56
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS			288.72	284.27
RETENUES ET REMBOURSEMENTS DIVERS				
Indemnité d'Activité Partielle Nb heures : 88 Taux : 10.14			892.32	
Complément Indemnité Activité Partielle			177.83	

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU	1 722.82
--	-----------------

Dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie

Impôt sur le revenu	Base	Taux personnalisé Taux non personnalisé	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source	1 798.10	3.20	57.54

Net payé en euros	1 665.28
Allègement de cotisations employeur	139.99
Total versé par l'employeur	1 225.66

CUMULS ANNUELS						
Brut	Cotisations	Net imposable	Base plafonnée	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Part Patronale
3 845.02	1 167.08	7 192.81	3 845.02	264.17	0.00	1 159.20

Ce bulletin doit être conservé sans limitation de durée. Pour en savoir plus sur le bulletin de paie : www.service-public.fr
Pour accéder à votre espace Compte Personnel d'Activité : www.moncompteactivite.gouv.fr

3.00.97

CLUB OMNISPORTS DE VERNOUILLET

Activités de clubs de sports
Esplanade du 8 mai 1945
28500 VERNOUILLET

SIRET : 31835300000017
CODE APE : 9312Z

juin 2021

Période d'emploi : du 01/06/2021 au 30/06/2021

N° assuré social	1911093066335 40	Taux horaire	
Emploi	Personnel non cadre	Coefficient	
Qualification	ENTRAINEUR	Indice de départ	
Convention	2511 - Groupe 4	Valeur du point	
% ancienneté	3	Points d'ancienneté	
Points compétence		Complément minimum conventionnel	

Monsieur Jean Pierre BABINA

21 rue Maupassant
28500 VERNOUILLET

Date du paiement : 30/06/2021
Mode de paiement :

Éléments	Quantité ou base	Montant
SALAIRE		2 144.47
Prime d'ancienneté		52.01
SALAIRE BRUT	151.67	2 196.48

Cotisations et contributions sociales	Base	Taux salarial	Part salarié	Part employeur
SANTE				
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	2 196.48			153.75
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès Tranche 1	2 196.48	0.29	6.37	6.37
Complémentaire Santé	3 428.00	0.41	14.19	17.35
ACCIDENTS DU TRAVAIL - MALADIES PROFESSIONNELLES	2 196.48			35.14
RETRAITE				
Sécurité Sociale plafonnée	2 196.48	6.90	151.56	187.80
Sécurité Sociale déplafonnée	2 196.48	0.40	8.79	41.73
Complémentaire Tranche 1	2 196.48	4.01	88.08	132.00
FAMILLE	2 196.48			75.78
ASSURANCE CHÔMAGE				
Chômage	2 196.48			92.25
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				46.04
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	2 179.78	6.80	148.23	
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	2 179.78	2.90	63.21	
EXONERATIONS DE COTISATIONS				-155.29
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS			480.43	632.92
RETENUES ET REMBOURSEMENTS DIVERS				

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU

1 716.05

Dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie

Impôt sur le revenu	Base	Taux personnalisé Taux non personnalisé	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source	1 796.61	3.20	57.49

Net payé en euros

1 658.56

Allègement de cotisations employeur	326.62
Total versé par l'employeur	2 829.40

CUMULS ANNUELS

Brut	Cotisations	Net imposable	Base plafonnée	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Part Patronale
7 079.42	1 951.03	10 787.94	7 079.42	487.51	0.00	2 103.23

Ce bulletin doit être conservé sans limitation de durée. Pour en savoir plus sur le bulletin de paie : www.service-public.fr
Pour accéder à votre espace Compte Personnel d'Activité : www.moncomptaactivite.gouv.fr

3,00,99